

#20
février 2025

#AggloTLP magazine

Le journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Découvrez les
dernières actus
de votre **Agglo**

DOSSIER SPÉCIAL
**La mobilité dans tous
ses états**

Budget 2025
Contexte tendu

tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération



PRIME 2025

Air Bois

jusqu'à
700 €*

Passer au
chauffage à bois
nouvelle génération !

**200 primes
à attribuer**

Plus d'infos :
agglo-tp.fr/prime-air-bois

*Sous conditions de ressources



25 | #ENVIRONNEMENT
Retour de la Prime Air Bois



Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

8 | #DOSSIER SPÉCIAL
La mobilité dans tous ses états !

SOMMAIRE

#ACTUS 4
Les brèves de l'agglo

#FINANCES 14
Budget 2025 dans un contexte tendu

#ITINÉRANCE 18
L'édition 2025 de l'itinérance culturelle
de l'agglo entre en scène

#NPNRU 20
De nouvelles résidences à Lourdes

#FONDS D'AIDE 21
Les aides pour les commune

#EAU & ASS. 22
Les dernières actualités du service de
l'Eau & Assainissement

#POL. DE LA VILLE 24
Nouveaux médiateurs dans l'équipe

#DEV ECO 26
Un territoire de plus en plus attractif

#QUOI FAIRE ? 28
Le GR 101, Le chemin de Lourdes

#EXPRESSION (s) 29
Ambition Nouvelle pour
l'agglomération
Groupe Communiste Républicain et
Citoyen de l'agglomération

#LECTURE PUBLIQUE 30
Découvrez la Navette du réseau !

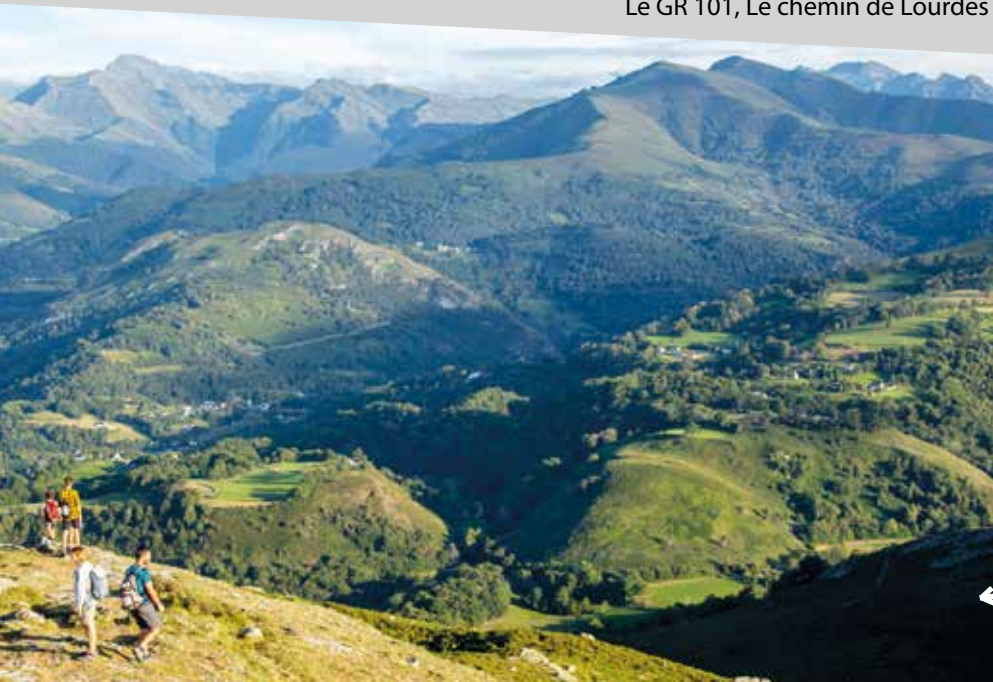
**+ d'infos sur
agglo-tp.fr
& nos réseaux**



@AggloTLP



GR 101



ÉDITO

2025, Tenir le cap malgré les incertitudes qui planent sur les collectivités territoriales. Ce n'est pas un vœu, c'est un engagement !

Il nous faudra mobiliser notre capacité d'action, nos forces vives pour conforter le modèle vertueux que nous avons construit ensemble.

Il repose sur des politiques publiques modernes, intelligentes et responsables.

Il s'appuie sur un pacte de solidarité qui a fait ses preuves. Notre lien est solide, sincère, durable.

En 2024, j'ai demandé à un groupe de travail de revoir le projet d'agglomération pour l'actualiser et prendre en compte les secousses que nous avons dû absorber, une crise sanitaire doublée de sa réplique économique.

Ce travail a été rendu après consultation de l'ensemble des maires des communes de l'agglomération et des membres du conseil de développement. Il va permettre de terminer les projets lancés, d'initier dans un temps court quelques projets nouveaux et d'ouvrir des perspectives vers un nouveau document programmatique.

Ainsi, dès 2025, de nouveaux projets seront engagés : une zone de baignade et de loisirs sur les lacs de Bours-Bazet, la reprise de la base Hautes-Pyrénées sport nature de Saint-Pé de Bigorre. Ils viennent compléter le programme en cours avec la nouvelle médiathèque d'agglomération, le projet de l'auditorium de Lourdes et de Ride Park du Pic du Jer.

Par ailleurs, un projet innovant de gymnase pluridisciplinaire dédié au handicap et au sport adapté sera lancé sur le site de l'ancienne piscine Michel Rauner de Séméac.

Ce ne sont là que quelques pistes de cette feuille de route qui vous sera présentée en détail dans un prochain magazine.

Cette année, nous garderons la solidarité au cœur. En pensant à nos compatriotes de Mayotte durement touchés par les éléments, nous pensons aussi à tous ceux qui sont en difficulté. Je veux ici saluer le travail quotidien des services en charge des habitants et de la politique de la ville, « le Bien ne fait pas de bruit », ils ne sont pas dans la lumière mais ils sont toujours présents.

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, il faut des moyens humains et financiers. Le budget 2025 sera le bras armé de notre action collective.

Il se veut frugal, raisonnable et malgré tout généreux pour pouvoir porter ces ambitions communes.

Je veux remercier enfin l'ensemble des élus communautaires, les maires et toutes les équipes. La confiance et le respect mutuel nous animent tous. Être bien ensemble c'est être plus forts au service de tous.

#AggloTLP n°20 - Journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées > Zone tertiaire Pyrène Aéro-Pôle Téléport 1 CS 51331 65013 Tarbes cedex 9 > Tél : 05 62 53 34 30 > Directeur de la publication : Gérard Trémège > Responsable de la communication : Julie Saüt > Conception graphique et PAO : service communication > Rédaction : service communication > Impression : Pôle impression DELORT > Crédits photos : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées; Office du Tourisme de St-Pé-de-Bigorre; OPH65 ; Adobe Stock > Tirage : 2 000 exemplaires > Distribution : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées > N° ISSN : 2608-0559 (imprimé), N° ISSN : 2608-7405 (en ligne) > Dépôt légal : à parution (février 2025).



Gérard TRÉMÈGE,
Président de la Communauté d'agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
Maire de Tarbes

Les communes
de l'agglo TLP

Adé
Allier
Angos
Arcizac-Adour
Arcizac-Ez-Angles
Arrayou-Lahitte
Arrodets-Ez-Angles
Artigues
Aspin-en-Lavedan
Aureilhan
Aurensan
Averan
Azereix
Barbazan-Debat
Barlest
Barry
Bartrès
Bazet
Bénac
Berberust-Lias
Bernac-Debat
Bernac-Dessus
Bordères-sur-L'Échez
Bourréac
Bours
Cheust
Chis
Escoubès-Pouts
Gardères
Gayan
Gazost
Ger
Germs-sur-l'Oussouet
Geu
Gez-ez-Angles
Hibarette
Horgues
Ibos
Jarret
Juillan
Julos
Juncalas
Lagarde
Laloubère
Lamarque-Pontacq
Lanne
Layrisse
Les Angles
Léznigan
Loubajac
Loucrup
Louey
Lourdes
Lugagnan
Luquet
Momères
Montignac
Odos
Omex
Oricles
Orleix
Ossen
Ossun
Ossun-Ez-Angles
Ourdis-Cotdoussan
Ourdon
Oursbelille
Ousté
Paréac
Peyrouse
Poueyferré
Saint-Créac
Saint-Martin
Saint-Pé-de-Bigorre
Salles-Adour
Sarniguet
Sarrouilles
Ségus
Séméac
Sère-Lanso
Séron
Soues
Tarbes
Vielle-Adour
Viger
Visker



CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE

Une piscine qui a du coeur

Le centre nautique Paul Boyrie, piscine historique de Tarbes, propose chaque année des animations pour tous les publics. Que vous soyez un Léon Marchand en devenir ou à la recherche d'activités collectives, vous trouverez votre bonheur dans ses bassins.

Tous les premiers vendredis du mois, le Big Aqua Friday vous accueille dans le grand bassin pour partager un Aquagym géant. 45 minutes pour se défouler ensemble en musique et c'est gratuit ! Pas d'inscription obligatoire, le ticket d'entrée donne droit à l'animation. Chaque séance regroupe des dizaines de personnes dans une ambiance conviviale, rythmée par l'équipe enthousiaste de MNS.

Durant la saison estivale, l'espace extérieur comblera tous les besoins, que ce soit du farniente avec bain de soleil, des activités ludiques pour les tout-petits ou des sensations fortes avec deux toboggans à disposition, il y en a pour tous les goûts.

La rentrée ne rime pas forcément avec morosité, l'événement Septembre en Or, dédiée à la lutte

contre les cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, propose plusieurs animations pour enfants, ainsi qu'un aquagym parents/enfants qui rencontre un réel succès. Une cagnotte est mise en place au profit de l'association « Timéo, notre héros » afin d'aider au financement de la recherche dans le domaine du cancer de l'enfant et plus spécifiquement des tumeurs infiltrantes du tronc cérébral.

Octobre oblige, le centre nautique Paul Boyrie organise un événement chaque saison pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Une cagnotte est toujours mise en place pour la recherche. Novembre fait également la part belle à la sensibilisation, avec le Movember.

Un centre nautique engagé tout au long de l'année auprès de la population du territoire, où animations vont de pair avec mobilisations.

N'hésitez pas à suivre l'actualité des piscines de l'agglomération sur notre site internet et nos différents réseaux sociaux.

LES BRÈVES DE L'AGGLO



MAISON DE L'ESCRIME

Réception de Maxime Pianfetti

Le 20 septembre dernier, le sabreur tarbais, Maxime Pianfetti, médaillé de bronze aux Jeux-Olympiques de Paris 2024, a été honoré lors d'une réception. C'est au sein de la Maison de l'Escrime, établissement de la CATLP, que les élus locaux, le club de l'Amicale Tarbaise d'Escrime ainsi que ses proches s'étaient réunis afin de féliciter et rendre hommage au nouveau médaillé olympique.

Proposer une démarche alimentaire alternative grâce à la solidarité et la coopération entre tous les acteurs.^{Gab65}

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ateliers Bio pour Tous

Depuis 2017, la CATLP en partenariat avec le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées et le GIP Politique de la Ville Tarbes Lourdes lutte contre la précarité alimentaire avec l'action nommée la « **Bio Pour Tous** ». L'animation du dispositif est confiée au **Groupeement des Agriculteurs Biologiques des Hautes Pyrénées (GAB65)** au sein duquel Village Accueillant fournit des légumes issus d'une production alimentaire biologique et locale. Les magasins Biocoop contribuent à alimenter une caisse de solidarités par la collecte d'arrondis de caisses,..., la vente de produit dit « militant ».

Pour sa part, le GAB65 anime des visites de ferme et des ateliers de cuisine. Cette action bénéficie à plus de 1000 foyers en situation de précarité alimentaire sur notre territoire.

C'est dans ce cadre qu'a eu lieu, le jeudi 3 octobre, un atelier dans les locaux de la cuisine du centre social « arc-en-soleil ».



BRIGADE BLEUE

Action réaction

Suite aux derniers épisodes de vents violents ayant eu lieu durant le mois d'octobre, certains chemins sur les hauteurs de Batsurguère et Saint-Pé-de-Bigorre ont été endommagés par des chutes d'arbres. Grâce à de bons échanges d'observation de terrain avec les responsables de la réserve Pibeste-Aoulhet, la brigade bleue a pu identifier les dégâts et intervenir sur 4 différents sentiers.

Retrouvez ici les chemins et itinéraires proposés sur la commune de Saint-Pé-de-Bigorre : www.saintpedebigorre-tourisme.com/brochures/



EAU & ASSAINISSEMENT

Une action a été distinguée

Sécheresse hivernale, nouvelle association de mots inédites. Le réchauffement climatique est bien là avec ses premières conséquences. Le service Eau & Assainissement de la CATLP a déclenché dès le 23 février 2023 l'alerte sécheresse et il a déployé jusqu'en juin 2023 une batterie de mesures : campagne de prévention avec le service communication, distribution gratuite de mousseurs, recherche accrue des fuites sur tout le territoire, exercice de distribution de bouteilles d'eau etc. La mobilisation de tous les agents a été totale dans la gestion d'alerte et de vigilance.

Parmi les 25 actions mises en place par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, l'une d'elles a été remarquée et primée par SMACL Solidarité (association créée par SMACL Assurances). L'action primée aujourd'hui est la mise en place du traitement aux ultraviolets des eaux usées pour réutilisation (REUTEBOX) sur une station d'épuration de l'agglomération gérée par le délégataire de service Véolia.

Au total, ce sont 25 actions qui ont été déployées entre février et juillet 2023.

Denis Robert, mandataire mutualiste SMACL Assurances, et Jacques Debien, Président honoraire de SMACL Solidarité, sont venus remettre à Gérard Trémège, Président de la CATLP, Jean-Claude Piron, Vice-président en charge de l'environnement et de la transition écologique, ainsi qu'à la totalité du service Eau & Assainissement, un chèque pour récompenser la mise en place de cette action figurant dans le Plan Sécheresse de l'aglo.



Gestion d'alerte inédite

Un contexte tendu : tous les voyants dans le rouge

Début 2023, un constat peu encourageant est partagé par tous (Agence de l'Eau Adour Garonne, Préfecture, Météo France, BRGM) avec une concomitance des facteurs défavorables : Une entrée précoce en étiage - niveau des cours d'eau faible / Un niveau d'enneigement très faible / Des sols plus secs que la normale / Des niveaux de nappe à 71% en dessous de la moyenne / Des déficits de remplissage des réservoirs.

Le service Eau Assainissement Gestion des Eaux Pluviales Urbaines de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées s'est mobilisé de manière exceptionnelle et a déployé le Plan Sécheresse.

L'objectif étant d'anticiper les restrictions et/ou coupures d'eau.

Des actions ont été mises en place :

- **Gestion des ressources** : bilan des fuites, récupération du volume «défense incendie», suivi du niveau des nappes...
- **Economies d'eau** : anticipation des lavages règlementaires des réservoirs, mise en place d'un Reutebox, distribution de réducteurs et aérateurs de débit (mousseurs) pour les robinets d'eau...
- **Distribution d'eau potable** : Achat et livraison de packs d'eau, citernage d'eau...
- **Distribution d'eau non potable** : Desserte en eau brute sur les communes au sud de l'agglomération, pose de cuves...
- **Communication** avant, pendant et après. Prévention et information.



LA REUTEBOX

Suite aux conditions de tension sur les ressources en eau, la CATLP, propriétaire de la station d'épuration d'Aureilhan, a donné l'accord à **Veolia** d'installer une unité de recyclage des eaux usées pour permettre cette réutilisation des eaux usées et limiter ainsi d'autres prélèvements dans les milieux naturels. Elle a été inaugurée en juillet 2023.

L'unité de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) mise en place sur la station d'épuration d'Aureilhan a une capacité de 10 m³/h et peut produire environ 80 000 m³ par an.

Développé par Veolia, ce dispositif de recyclage représente une version compacte d'une usine de traitement. Il est doté d'un système performant en 3 étapes, une filtration puis deux désinfections complémentaires, afin de garantir une production d'eau de haute qualité. Sa taille réduite répond aux contraintes techniques des sites industriels et permet de faciliter et d'accélérer l'installation et la mise en service.

L'unité REUT produit à partir du rejet de la station, une eau recyclée de qualité A, ce qui conformément à la réglementation permet d'assurer différents usages tels que le nettoyage des voiries, l'hydrocurage des canalisations pluviales ou d'eaux usées ainsi que l'arrosage des espaces verts.

C'est donc à terme près de 80 000 litres d'eau par an qui peuvent être recyclés et autant qui sont préservés dans la ressource.



ÇA BOUGE DANS L'AGGLO !

LE COVOITURAGE : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION TLP

Depuis le 2 septembre et jusqu'au 28 février 2025, TLP Mobilités lance une opération commerciale pour développer la pratique du covoiturage sur le territoire de l'agglomération. Ce dispositif est rendu possible grâce à un partenariat déployé avec la plateforme BlaBlaCar Daily afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien et ainsi offrir des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

Alors que l'usage de la voiture pour se rendre au travail est prédominant dans le département des Hautes-Pyrénées (à ce jour, près de 85% des actifs se rendent au travail en voiture), l'incitation financière des individus à partager leur trajet domicile-trajet est un levier clé pour accompagner les changements en matière de déplacements du quotidien.

A travers ce partenariat, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées affirme sa volonté de mettre en œuvre une politique de mobilité raisonnée et incitative sur son territoire. Pendant la durée de cette opération, les conducteurs recevront au minimum 1,5€ à chaque trajet réalisé en covoiturage au sein du périmètre de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, tandis que le trajet sera gratuit pour le passager.

Comment ça fonctionne?

- 1** Passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail, ainsi que leur planning pour la semaine.
- 2** L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
- 3** Pour les trajets ayant une origine et une destination au sein de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, le conducteur reçoit une compensation de 1,5€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien de TLP Mobilités.





Exemples d'économies réalisées par les conducteurs :

- Tarbes > Lourdes - 23km : le conducteur reçoit 2,3€ par passager transporté // Trajet gratuit pour le passager grâce au soutien de TLP Mobilités.
- Aureilhan > Bordères-sur-l'Échez - 5km : le conducteur reçoit 1,5€ par passager transporté // Trajet gratuit pour le passager grâce au soutien de TLP Mobilités.



« Nous sommes ravis de collaborer avec TLP Mobilités pour un développement rapide du covoiturage sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées, offrant ainsi une solution concrète pour le pouvoir d'achat des habitants et répondant aux enjeux urgents liés au climat. » précise Adrien Tahon, Directeur de BlaBlaCar Daily.

Les équipes TLP Mobilités s'assurent par ailleurs de déployer en parallèle des campagnes de sensibilisation et des ateliers d'information pour encourager l'adoption du covoiturage par tous.

100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans la cadre du plan national du covoiturage du quotidien. Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte bancaire du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

À propos de BlaBlaCar Daily

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar Daily s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. Plus de 6 millions de trajets par an sont partagés avec BlaBlaCar Daily.

En 2023, BlaBlaCar Daily compte 450 entreprises clientes et plus de 100 collectivités locales partenaires.

The advertisement features a purple and teal color scheme. At the top left, the logos for TLP mobilités and BlaBlaCar Daily are displayed. On the top right is the logo for the Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées. The central text, in white and teal, reads: 'Voyagez ensemble, économisez ensemble : optez pour le covoiturage !'. Below this, it says 'En route vers une mobilité partagée avec' followed by the BlaBlaCar Daily logo. A QR code is positioned on the left side, with the text 'Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily' above it. On the right, a photograph shows a man in a blue suit driving a car with a woman in the passenger seat. At the bottom, contact information is provided: 'Adresse 4 rue Brauhauban - 65000 Tarbes Téléphone 05 62 93 13 93 Site internet tlp-mobilités.com'.

« ETUDIER À BICYCLETTE! » : LA PROMOTION DE LA RENTRÉE POUR ENCOURAGER L'USAGE DU VÉLO CHEZ LES JEUNES !

TLP mobilités

ÉTUDIER
à bicyclette

Offre spéciale !
(Uniquement valable du 1er au 31 octobre 2024)

TON ABONNEMENT ANNUEL

~~60€/an~~
20€/an
pour les -25ans*

SCAN POUR EN PROFITER DÈS MAINTENANT

*L'offre est valable pour tout abonnement annuel pris entre le 1er et le 31 octobre 2024 pour les personnes de moins de 25 ans.

Le Jeudi 26 septembre, TLP Mobilités et l'IUT de Tarbes ont uni leurs efforts pour promouvoir la mobilité durable auprès des jeunes. TLP Mobilités a participé à l'après-midi Sport et musique organisé par l'IUT, qui a rassemblé étudiants et sportifs autour d'activités variées, favorisant un mode de vie actif et sain.

Quatre étudiants chanceux ont remporté un tirage au sort leur offrant un abonnement annuel TLP Mobilités Vélos, leur permettant de bénéficier d'un an de location de vélo électrique. Un coup de pouce pour encourager davantage d'étudiants à adopter des modes de transport durables et à intégrer le vélo dans leur quotidien.

Pour renforcer cet engagement, TLP Mobilités a lancé une promotion tarifaire sur l'abonnement annuel de son service de location de vélos en libre-service, visant à encourager l'utilisation des vélos électriques au sein de la communauté étudiante. Du 1^{er} au 31 octobre, les jeunes de moins de 25 ans peuvent souscrire à cet abonnement pour seulement 20€ à l'année, au lieu de 60€. Cet abonnement inclut 30 premières minutes GRATUITES à chaque trajet (1 € par tranche de 30 minutes d'utilisation au-delà).



Le service de Vélos en libre-service – TLP mobilités :

Le service TLP Mobilités permet de choisir un vélo depuis une station pour une durée déterminée, idéal pour les trajets quotidiens. Depuis 2023, le service a été élargi avec l'ajout de quatre nouvelles stations (deux à Tarbes et deux à Lourdes), portant à 13 le nombre total de stations et offrant 50 vélos électriques aux habitants.

Un accompagnement est proposé, sur demande auprès de l'agence commerciale, pour aider à la prise en main des vélos, de l'application et des bornes, lors de la première utilisation.

Une appli, et c'est parti

Après avoir téléchargé l'application TLP mobilités – Vélo en libre-service électrique, il suffit de sélectionner un vélo pour le déverrouiller et commencer à pédaler. Plusieurs formules tarifaires sont disponibles :

- Forfait liberté : 1 € par tranche de 30 minutes d'utilisation
- 10€* pour bénéficier des 30 premières minutes gratuites pendant 1 mois
- 60€* pour bénéficier des 30 premières minutes gratuites pendant 1 an

(*L'abonnement mensuel passe à 5€ et l'abonnement annuel à 30€ pour les abonnés au réseau de transport TLP mobilités).

+ d'infos sur le service : Rendez-vous sur notre site internet www.tlp-mobilites.com/velos-electriques-en-libre-service/

Découvrez la promotion tarifaire : www.tlp-mobilites.com/actualites/abonnement-velo/

Jean-Baptiste MAUGER, conducteur de TLP Mobilités, remporte le prix de l'écoconduite au « Bus d'or » 2024

Du 23 au 25 septembre, Saint-Denis a accueilli la 22^{ème} édition du concours national du « **Bus d'or** », récompensant les meilleurs conducteurs de bus de France. Parmi les 55 participants, Jean-Baptiste Mauger, conducteur sur le réseau TLP Mobilités, s'est distingué en remportant le prix spécial du développement durable.

Cette récompense, particulièrement convoitée, met en avant la qualité de conduite et la maîtrise de la consommation de carburant. Jean-Baptiste a brillé lors d'une épreuve alliant adresse et efficacité, soulignant l'importance de l'écoconduite



TLP Mobilités est fier de la performance de Jean-Baptiste, 34 ans, qui représente l'engagement de Keolis en faveur de la transition écologique et de la réduction de l'empreinte carbone. Bien qu'il ne soit sur le réseau que depuis quatre ans, son succès illustre la formation continue et l'engagement des conducteurs à adopter des pratiques de conduite durables.

Pour préparer ce concours, Jean-Baptiste s'est entraîné avec l'aide de Philippe Domenech, formateur du groupe Keolis, qui l'a accompagné jusqu'à Saint-Denis.

Les conducteurs Keolis bénéficient régulièrement de formations sur l'écoconduite et sont incités financièrement à réduire leur consommation de carburant.

Qu'est-ce que le concours du « Bus d'or » ?

Organisé par l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTPF), le Bus d'Or est un concours national qui récompense tous les deux ans les conductrices et conducteurs de bus les plus talentueux de France.

Pendant trois jours, les participants s'affrontent dans

une série d'épreuves conçues pour évaluer leurs compétences de conduite, leurs connaissances, leur habileté et leur savoir-être en tant que professionnels de la route, à travers un QCM et des épreuves techniques variées.

Plus qu'un simple titre, les Bus d'Or offrent aux conducteurs la possibilité de se surpasser et partager leur passion. C'est aussi une occasion de valoriser un métier exigeant et fondamental aux habitants.

Chiffres clés :

1980 : première édition du « Bus d'or ».

L'évènement se déroule tous les **2ans**.

60 participants concourent à chaque édition

6 épreuves sont proposées (dont freinage de précision, exercices de maniabilité et fluidité de la conduite).

Budget 2025

C'EST VOTÉ

**Un budget qui s'équilibre,
toujours dans un contexte
difficile**

Le budget primitif 2025 a été adopté lors du Conseil communautaire le 16 janvier 2025.

Voté en équilibre, sans intégration anticipée des résultats affectés de la gestion 2024, ni intégration des rattachements des opérations de fonctionnement, ni reprise des restes à réaliser des opérations d'investissement de la gestion 2024. Compte-tenu du calendrier budgétaire retenu, ces éléments seront pris par décision modificative après le vote du compte administratif, elle sera présentée au conseil communautaire fin juin 2025.

Le budget primitif 2025, se composera d'un budget principal et de 12 budgets annexes classés en 5 grandes catégories en fonction de leur activité : la location d'immeubles, l'aménagement de zones, la distribution de l'eau, l'assainissement et le Transport.

La mise en place du budget 2025 s'inscrit à nouveau **dans un contexte national et international incertain** : au niveau national sur le plan politique par une instabilité gouvernementale et une incertitude financière, et sur le plan économique par une augmentation du coût de la vie, et au niveau international par l'enlisement du conflit Ukraine - Russie et au Proche Orient l'extension du conflit israélo-palestinien aux pays voisins mais aussi des conséquences inéluctables dues au dérèglement climatique.

Les effets du Projet de Loi de Finances 2025

Le précédent Gouvernement a tablé sur des prévisions de ralentissement de croissance ainsi que sur une baisse de l'inflation. Le déficit public devrait être ramené à 5 % du PIB en 2025 alors que celui-ci a atteint 6,1% pour une prévision de 4,4% en 2024. Le projet de loi de finances 2025 prévoit une **contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques de 5**

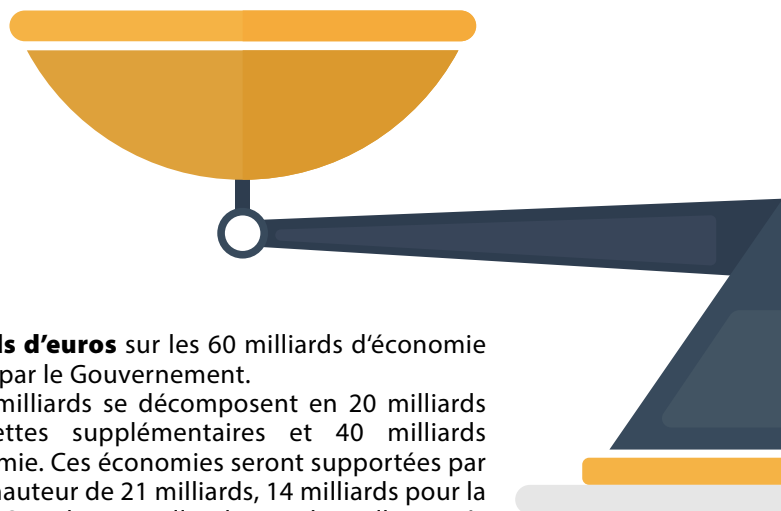
milliards d'euros sur les 60 milliards d'économie espérés par le Gouvernement.

Ces 60 milliards se décomposent en 20 milliards de recettes supplémentaires et 40 milliards d'économie. Ces économies seront supportées par l'Etat à hauteur de 21 milliards, 14 milliards pour la Sécurité Sociale et 5 milliards pour les collectivités locales .

**Le débat d'orientations
budgétaires 2025, s'est
déroulé à nouveau dans
un contexte difficile
semblable à celui des
dernières années.**

L'équilibre

- Le budget principal 2025 s'équilibre en section
- de fonctionnement en dépenses et en recettes
- à **94,2 M€** avec l'autofinancement et la
- dotation aux amortissements qui s'élève à 3,8 M€.
- L'autofinancement (montant total des recettes -
- montant total des dépenses) dégagé s'élève à 997 k€.
- L'évolution est estimée par rapport à au budget
- précédent à 2,55% en dépenses comme en recettes.



Au moment où ce journal est édité, nous n'avons pas plus d'information.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

89.4 M€

Les dépenses réelles de fonctionnement (autofinancement et amortissements déduits) s'élèvent autour de **89.46 M€** (87,5 M€ en 2024). Elles progressent globalement de 2,20 % entre les deux exercices budgétaires.



8.4 M€ Charges à caractère général
(8.9 M€ en 2024). Cette diminution s'explique principalement par fait que les dépenses du traitement des eaux pluviales sont imputées sur le budget annexe assainissement et remboursées directement sur celui-ci par les communes concernées.

15.2 M€ Masse salariale
Une évolution de 4,66 % par rapport à 2024. Cela s'explique principalement par la revalorisation des rémunérations, la prise en compte d'une augmentation des remplacements dans les services, et la création d'un chargé de mission pour le service habitat et politique de la ville et d'un attaché pour le service transport.

38.5 M€ Reversements de produits aux communes
Ils sont équivalents à ceux de l'année dernière.

26.9 M€ Autres charges de gestion courantes
Elles sont en augmentation de l'ordre 6,90 %. Outre les indemnités versées aux élus pour un montant de 1,1M€ et des dépenses informatiques, ce chapitre regroupe principalement les participations versées aux organismes publics et privés.

Organismes privés

Parvis Scène nationale 522 000 €

Développement économique 385 000 € Subvention à Crescendo, la Pépinière de Bastillac et la Mission Locale.

Itinérance culturelle 50 000 €

Groupes politiques 44 500 €

frais de fonctionnement de groupes d'élus

- En section d'investissement le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes à **22,5 M€**. Les recettes se composent principalement de l'autofinancement, de la dotation aux amortissements, du fonds de compensation de la TVA et de l'emprunt.

Organismes publics

SYMAT 20.8 M€

GEMAPI 727 000 €

gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations

Subventions d'équilibre 1M €

pour couvrir le coût de fonctionnement des zones d'activités.

SDIS 650 000 € pour le service incendie et secours.

Syndicat Mixte PYRENIA 445 000 €

Attractivité du territoire 690 000 €

versés au PTER : PLVG, et plaine et vallées de Bigorre, office de tourisme, festivals) et la politique de la ville (GIP, et partenariats avec le CD 65, l'ADIL et Plateforme Territoriale Rénovation Energie).



Comment seront financés ces investissements ?

Par l'**autofinancement** qui, en 2025, s'éleve à 4,9 M € (4,3 M€ en 2024), par des **subventions** à recevoir (environ 318 k€), par Le **Fonds de compensation de la TVA** estimé à 1,7 M€ et qui est calculé en fonction des investissements prévus sur 2025, par l'**attribution de compensation** (226 343 €) par les communes de Bazet, de Bordères-sur-l'Echez, d'Ibos, de Séméac, de Lourdes et de Tarbes suite aux transferts des Zones d'Activités économiques (ZAE), et enfin, par l'**emprunt**, qui, pour 2025, s'élèverait à 15,2 M€ et à 5,1 M€ pour les budgets annexes.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU BUDGET 2024

Les investissements

31 M€ Le montant annuel des investissements en 2025 (hors remboursement de la dette et hors opérations d'ordre) devrait s'établir à 19.1 M€ pour le budget principal et à 11,9 M€ pour l'ensemble des budgets annexes soit un montant global de 31 M€.

En comparaison en 2024, le montant global des investissements s'élevait à 23.2 M€.

- **Actions menées dans les zones urbaines sensibles (ZUS).**
- En 2025, sans changement par rapport aux années précédentes, la CATLP interviendra principalement comme coordonnateur du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) auprès des maîtres d'ouvrage (OPH, SEMI, ville de Tarbes, ville de Lourdes...).
- Les autres interventions de la CATLP en particulier en fonctionnement sont faites par le GIP-Politique de la Ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées que nous cofinançons avec l'Etat, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et la Caisse d'Allocations Familiales. La participation de l'agglo devrait s'élever à 280 000 € en 2025, en augmentation de 20 000 € par rapport à 2024.

EAU & ASSAINISSEMENT

7 108 000 €

EAU : 3 060 000 €

dont 15 000 € de frais d'annonces, 360 000 € de frais d'études pour la réalisation du schéma directeur du Sud du territoire en eau potable, et de la maîtrise d'oeuvre pour relier la commune de Peyrouse à Lourdes, 2 655 000 € pour le renouvellement des réseaux d'eau, 30 000 € pour l'achat de logiciels et de licences, 13 000 € d'équipement spécifiques et récurrents pour les besoins du service (matériel informatique).

ASSAINISSEMENT : 4 048 000 €

dont 20 000 € de frais d'annonces, 300 000 € en études pour maîtrise d'oeuvre pour la STEP de Bartrès et des missions SPS, 3 698 000 € pour le renouvellement des réseaux d'assainissement pour limiter les eaux claires parasites, 13 000 € d'équipements récurrents et spécifiques, 22 000 € pour l'achat de logiciels et licences.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

685 000 €

Aires d'accueil 565 000€

Poursuite des travaux de remise en l'état des aires d'accueil (Lespie, Odos, Ibosjet de l'aire de Grand Passage).
Sédentarisation 120 000 € pour l'aire de sédentarisation de Lourdes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4 999 000 €

BUDGET PRINCIPAL

Zones d'activités économiques 1 829 000 €

dont 675 000 € la zone de l'Arsenal (travaux et acquisitions foncières), 440 000 € zone Kennedy : travaux, 220 000 € zone Bastillac sud : voirie, 400 000 € zones Mayne Lane à Ibos et Cognac à Tarbes, et 30 000 € de réserve pour remplacer les mâts vandalisés.

Subventions et aides 400 000 €

Dont 200 000 € pour le dispositif Entrepren@, 50 000 € d'aides aux communes Entrepren@, et 150 000 € d'aide financière apportée au développement des laboratoires de recherche du Pôle Universitaire tarbais.

BUDGETS ANNEXES

Téléports et locations immeubles 80 000 € pour travaux à l'hôtel d'entreprises Renaudet, Parc de l'Adour 835 000 € (maîtrise d'oeuvre et travaux)

Parc d'Activités des Pyrénées 75 000 € (voie de desserte complémentaire),

1 300 000 € pour l'acquisition de la Pépinière Crescendo,

480 000 € pour des études énergétiques et photovoltaïques et la poursuite des travaux d'aménagement pour les bureaux des services eau et assainissement sur le Télésite.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

3 452 000 €

Réhabilitation des piscines

145 000 € pour le centre nautique Paul Boyrie (parking)

50 000 € pour la piscine Tournesol (géothermie),

50 000 € pour l'étude de programmation de requalification du site de Séméac 92 000 € pour le complexe aquatique de Lourdes (cuvelage bassin).

Aménagement du lac Bours-Bazet 518 000 € (lieu de baignade),

Itinéraires cyclables 312 000 € (nouveau tracé V81)

Usine des Sports 460 000 € (création de dalle active, et fermeture mezzanine)

Pic du Jer 1 638 000 € (Pump track, piste roller et stationnement),

Maison de l'escrime 125 000 € (création avant entrée),

Maison des Arts Martiaux 62 000 € (travaux d'isolation).

CULTURE

592 000 €

Conservatoire Henri Duparc 470 000 €

étude de programmation et travaux divers dans l'entrée et sur les extérieurs.

Centre culturel de Séméac 122 000 €

52 000 € pour étude de travaux de réhabilitation
70 000 € pour des travaux au rez-de-chaussée

LOGISTIQUE

620 700 €

Logiciels pour tous les services 208 000 €

Matériel pour tous les services 279 500 €

Mobilier 130 200 € (dont 17 500 € pour les bibliothèques, 9 700 € pour le Conservatoire et 15 000 € pour le service Prévention)

ESPACES NATURELS

578 000 €

CaminAdour : 503 000 € pour des travaux de reprise du revêtement

et travaux de reprise d'enrochement au niveau du pont Alstom,

281 000 € pour l'extension du CaminAdour vers Salles-Adour

Service Espaces Naturels : 75 000 € pour la reprise de toiture du bâtiment d'Ossen et construction d'un appentis.

ENVIRONNEMENT

850 000 €

GEMAPI 525 000 € pour le PLVG et le SMAA

Plan Climat Air Energie Territorial 257 000 €

150 000 € pour le Fonds "renaturation" des haies & biodiversité

100 000 € de subventions aux particuliers pour l'acquisition de poêle à bois (Prime Air Bois),

7 000 € pour l'acquisition d'un capteur de pollens,

68 000 € pour des bornes de recharge électriques.

GRANDS PROJETS DE L'AGGLO

4 683 000 €

Nouvelle Médiathèque de l'Arsenal 4 055 000 € pour la

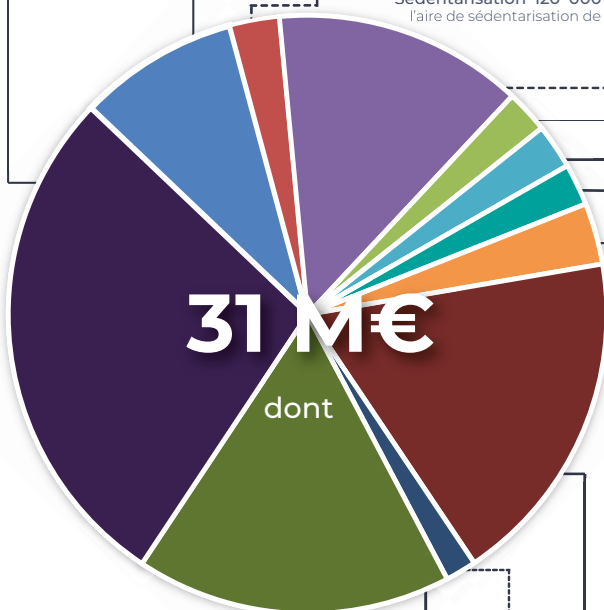
maîtrise d'oeuvre et le lancement des travaux

Auditorium de Lourdes 323 000 € pour le lancement des études,

Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) 305 000 €

URBANISME 428 108 €

428 108 € pour le SCOT PLUI Agglo Nord et Sud



SUBVENTIONS VERSÉES

4 110 800 €

Fonds d'aide aux communes 655 800 €

Fonds d'aide pour catastrophes naturelles 70 000€

Nouveau fonds d'aide pour l'aide aux logements communaux 50 000 €

Subventions d'équipement "Politiques contractuelles"

Programme Local de l'Habitat 1 200 000 €

Contrat Territorial Occitanie 400 000 €

CPER 300 000 €

Subventions d'équipement (Syndicat Mixte Pyrénia)

1 435 000 €.

Mais aussi...

Le budget transports n'est pas encore voté au moment où est réalisé ce magazine

ITINÉRANCE CULTURELLE L'édition 2025 entre en scène

L'itinérance est une invitation au voyage : elle consiste à se rendre dans les communes du territoire tout en incitant les habitants de l'Agglomération à visiter les établissements qui créent et diffusent la culture, soutenus par les communes et les acteurs institutionnels, mais aussi par les habitants qui sont tour à tour spectateurs, acteurs et ambassadeurs d'une culture vivante et dynamique.



Ptit Bal - Laloubère **La Gespe**

bilan 2024

4

Compagnies

3

Concerts

4

Bals

3

Ateliers

10

Représentations
théâtrales

16

Communes

1000

Spectateurs

180

Scolaires

135

Comédiens
amateurs

36.3 k€

de budget

Suite au succès de l'édition 2023, un appel à projets a été relancé pour l'année 2024. De nouveau le public était au rendez-vous, l'expérience est donc renouvelée pour 2025 et l'appel à projets de la Communauté d'Agglomération est lancé.

**Donner à voir et à
connaître, apporter de la
joie, éveiller et réveiller
des envies de culture.**

« L'ambiance était vraiment agréable, et chacun a pu profiter d'une atmosphère conviviale où le stress s'est vite dissipé. C'était génial de partager ces instants ensemble, renforçant ainsi nos liens. En somme, cette expérience a été une belle réussite, marquée par de nombreux souvenirs mémorables. »

Retour d'expérience
d'un participant



Damona

Don Quichotte & Co L'illustre Corsaire



Le Théâtre de la Bulle

CONTACTS DES COMPAGNIES

SMAC la Gespe

Contact 05.62.51.32.98 / contact@lagespe.com / www.lagespe.com

La Compagnie de L'illustre Corsaire

Contact 06 03 03 69 32/ illustre.corsaire3@yahoo.com / www.facebook.com/cieillustrecorsaire

les Trimarantes

Contact 06 815 250 73 / associationdamona65@gmail.com

Le Théâtre de la Bulle

Contact 06 37 54 72 85 / theatredelabulle@orange.fr



LOURDES

Inauguration de la Résidence Henri Lamathe

Le jeudi 7 novembre 2024 a marqué un tournant décisif dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de l'Ophite à Lourdes. Jean SALOMON, Préfet des Hautes-Pyrénées, Michel Pélieu, Président de conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Gérard Trèmège, Président de la CATLP, Thierry Lavit, Maire de Lourdes, Yannick Boubée, Président de l'OPH65 ont inauguré la résidence Henri Lamathe, première réalisation neuve dans le cadre du NPNRU. Cette résidence, composée de 42 logements collectifs et subventionnée à hauteur de 670 000€ par la CATLP, a été livrée fin juillet 2024. A ce jour, 42 familles, issues des bâtiments de l'Ophite, ont déjà emménagé, profitant désormais de bâtiments modernes, fonctionnels et de haute qualité.



Ça se passe à Lourdes

OPH 65

Lancement des travaux d'une nouvelle résidence

Le 29 novembre dernier a été le témoin du lancement des travaux d'une résidence neuve de 34 logements dans le cadre du Nouveau Programme National de Renovation Urbaine du quartier de l'Ophite à Lourdes. L'acquisition de ces logements vient compléter les 84 logements en cours de construction sur le boulevard d'Espagne et les 42 logements de la Résidence Henri Lamathe. Pour cette acquisition, l'OPH65 bénéficie, sous la forme de subventions de l'aide des partenaires qui sont l'État via l'ANRU (Agence Nationale de Renovation Urbaine), le Département des hautes-Pyrénées, la CATLP et la Région Occitanie.

FONDS D'AIDE AUX COMMUNES

Poursuite des investissements

Au total, l'agglomération attribue 739 000 €

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes (FAC) mis en place par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, des subventions sont attribuées aux communes de moins de 5 000 habitants (81 communes concernées) afin d'améliorer leur attractivité et mettre en valeur leur patrimoine. Le Conseil Communautaire a validé les différentes modifications du règlement d'attribution du Fonds d'Aide aux Communes proposées par la commission Fonds de Concours, présidée par Monsieur Jacques GARROT.

Au cours de l'année 2024, la CATLP a alloué 739 288 € / 70 dossiers ont été instruits / Le montant prévisionnel des travaux est de près de 4 millions d'euros HT.

Voici quelques exemples de réalisations qui ont bénéficié de l'aide :

BOURS :

Montant des travaux réalisés : 120 311 € HT

Création d'une aire de services et de stationnement de camping-cars.

Aide accordée : 10 886 €



ALLIER :

Montant des travaux réalisés : 91 990 € HT

Création d'une aire ludo-sportive

Aide accordée : 16 000 €

La CATLP aide également les communes ayant subi des sinistres particulièrement importants suite aux intempéries. En 2024, ont bénéficié des soutiens financiers : JUNCALAS, GAZOST, GERMS-SUR-L'OUSSOUET et BARLEST.



L'ÉTUDE SUPRA

Un plan indispensable pour approvisionner les communes en eau.

Consciente de la fragilité et de l'importance que représente la ressource en eau sur son territoire, la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a décidé de lancer en 2022 une étude « SUPRA ».

Prendre de la hauteur pour mieux regarder.

Depuis la prise de compétence obligatoire en 2020, la collectivité, par le biais de son service communautaire Eau et Assainissement, n'a cessé de se sentir concernée par la gestion de l'eau et sa sécurisation. L'épisode intense de sécheresse de 2020, n'a fait que renforcer ce désir d'en prendre d'autant plus soin. L'étude était actée. Et c'est l'une des premières de cette ampleur dans la région Occitanie.

L'objectif était de lancer une série de diagnostics pour connaître au mieux l'état de la ressource en eau sur le territoire et pour y apporter les réponses les plus adaptées par la suite, tant qualitativement que quantitativement. La mise en place du plan Supra s'inscrit en trois temps : l'état des lieux complet de tous les points d'approvisionnement ainsi que des ressources d'eau, en lien constant avec les différentes mairies concernées. C'est ainsi qu'ont pu être répertoriées les sources inutilisées, les puits abandonnés, et tout le patrimoine « aquatique » oublié de notre territoire. Dans un deuxième temps, le bureau d'étude a analysé la totalité du réseau (ses atouts et ses faiblesses) pour qu'à partir de 2025 s'engage l'ensemble des travaux préconisés.

Mieux comprendre pour faire au mieux.

Le coût pour l'ensemble des travaux est estimé à 11 millions d'euros avec des possibles subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département des Hautes-Pyrénées. Aujourd'hui, nous en sommes à la mise en place des travaux. Ainsi, dès 2025, des équipements de mesures seront installés sur les sources d'eau au sud de la CATLP alors qu'interviendra en parallèle une première phase de sécurisation pour la vallée de Batsurguère. Un autre axe majeur de ce plan consiste en la connexion de l'ossature Ouest de Tarbes avec celle de l'Est de Bagnères-de-Bigorre. Deux canalisations jusqu'alors parallèles seront désormais reliées pour sécuriser la distribution d'eau dans ces deux secteurs.

Un plan sécheresse est en place. Il permet de répondre à n'importe quel problème en un temps record, et ce, pour toutes les communes de l'agglomération. En plus de garantir une ressource suffisante en eau sur le territoire et d'en prendre soin, un autre objectif de la CATLP est le désir d'harmoniser, d'ici 2030, le prix de l'eau pour tous les usagers, pour toutes les communes, et ce, au prix le plus bas possible.

« L'ensemble de ces actions est la concrétisation de ce qui guide notre action au quotidien : la solidarité de territoire » précise Jean-Claude Piron, Vice-Président en charge de l'environnement de la CATLP. Il convient de souligner que ce travail ne pourrait voir le jour sans une coopération sans faille, et depuis plusieurs années, avec l'Agence de l'eau Adour Garonne *« leur avance, leur exemplarité et leur qualité nous permettent de résoudre efficacement et rapidement tous les problèmes en lien avec ce bien si précieux qu'est l'eau »*.

EAU & ASSAINISSEMENT

Changement de gestionnaire à Lourdes

La CATLP reprend la gestion de l'eau et de l'assainissement. La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées informe la Ville de Lourdes qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, le service Eau-Assainissement-GEPU de la CATLP est devenu gestionnaire de l'eau et de l'assainissement sur la commune.

Le contrat d'eau potable et d'assainissement collectif avec le délégataire SUEZ est arrivé à son terme le 31 décembre 2024. À partir du 1^{er} janvier 2025, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif est ainsi directement assurée par la CATLP, dans le cadre de ses compétences et non plus par le délégataire de service Suez. Aucun compteur d'eau ne sera fermé : il s'agit uniquement d'un transfert administratif.

La facture unique reste de mise

La facturation de l'eau et de l'assainissement restera commune. Les factures seront regroupées et envoyées par la CATLP. Ce changement de gestionnaire entraîne des modifications sur les périodes de facturation.

Auparavant, SUEZ facturait :

- en avril, les consommations relevées et l'abonnement du 1^{er} semestre,
- en octobre, les consommations relevées et l'abonnement du second semestre.

Désormais, la CATLP sera le seul organisme à facturer :

- Courant avril-mai, la consommation réelle, basée sur la relève d'index, déduction faite de l'estimation facturée sur la période précédente, et l'abonnement pour un semestre,
- Courant octobre-novembre, une consommation estimée sur la base de 30 % des volumes facturés l'année précédente, et l'abonnement d'un semestre.

Arrêt provisoire de la mensualisation

Les Lourdais ont reçu un courrier du service Eau-Assainissement-GEPU de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées qui comporte le nouveau contrat et les indications concernant les moyens de paiement mis à disposition pour le paiement des factures.

Ce changement de gestionnaire implique également l'arrêt provisoire de la mensualisation des factures. En effet, il n'est pas possible de reprendre le plan de mensualisation émis par SUEZ. Ainsi, **la mensualisation pourra de nouveau être proposée dès l'émission de la première facture sur consommation relevée.**

Les lourdais recevront, pour ce faire, un courrier d'information en juin 2025 afin de pouvoir souscrire, à nouveau, à la mensualisation des factures. La CATLP conseille, pour les abonnés mensualisés auparavant, de conserver les sommes habituellement versées pour le paiement des factures à venir. La Régie de Recettes du Service pourra également proposer, en fonction de chaque situation, des facilités de paiement si nécessaire.

Maintien du tarif de l'eau et baisse du tarif de l'assainissement**Tarif de l'eau**

en 2024 : 2,06 € TTC/m³,

en 2025 : 2,06 € TTC/m³.

Objectif > 2€ pour tous.

Tarif de l'assainissement

en 2024 : 3,05 € TTC/m³

en 2025 : 2,72 € TTC/m³.

**Contacts**

- Le Service Communautaire Eau-Assainissement-GEPU de la CATLP est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
- Par téléphone, au 05 62 44 47 92. Du lundi au jeudi, de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le vendredi, 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- En accueil physique, dans les locaux du Service (aux mêmes horaires que ceux indiqués ci-dessus), Télésite Zone Bastillac — Rue Morane Saulnier — 65000 Tarbes.
- Par courriel, à l'adresse contact@agglo-tlp.fr

GIP POLITIQUE DE LA VILLE

2 nouveaux médiateurs rejoignent l'équipe



« Je m'appelle Véronique MAURER. Née en France, élevée en Afrique, j'ai baroudé du Canada à Ushuaïa.

Le téléphone, la télé, internet, tout ce qui rapproche les êtres humains qu'ils soient dans la pièce à côté ou à des milliers de kilomètres, j'y ai consacré quelques années.

De retour dans les Pyrénées c'est dans une association que j'ai choisi d'accompagner différents publics à travers la danse et autres activités socioculturelles à la rencontre de leur potentiel et de leur environnement.

Et me voilà maintenant sur un nouveau projet au sein du GIP Tarbes Lourdes Pyrénées Politique de la Ville, en tant que Médiatrice Accompagnement renforcé vers l'emploi.

Cet accompagnement vise un objectif : **le retour à l'emploi ou en formation auprès des personnes des quartiers Prioritaires** de la Ville de Tarbes mais aussi de la ville de Lourdes. Mais pour cela il faut bien souvent démêler de nombreux freins et je mets toutes les compétences acquises durant mon parcours, au profit d'un accompagnement de proximité et sur mesure. »



+ d'infos sur le GIP

gip65@orange.fr | 05 62 53 34 37

Un nouveau Médiateur Participation Citoyenne au GIP Politique de la ville.

Depuis Aout 2024, Gilles TAMBOURINDEGUY a intégré le GIP Politique de la ville Tarbes Lourdes Pyrénées comme Médiateur en charge de la Participation Citoyenne. Il succède ainsi à Pierre-Marie PABLO, tout en ayant des actions distinctes.

Sa mission : Etre le lien entre les habitants des quartiers et les programmes de la politique de la ville.

Son rôle : Mobiliser, rassembler, fédérer mais aussi réfléchir avec les habitants à des projets facilitant le vivre ensemble et contribuant au bien-être collectif.

Gilles joue ainsi un rôle clé dans la facilitation du dialogue, la résolution des conflits et la promotion de l'inclusion.

Fort de son expérience en relations humaines, tant en France qu'à l'étranger, Gilles apporte une perspective riche et diversifiée à son poste. Vous pouvez le rencontrer chaque jeudi après-midi à la permanence de Mouysset. Il est également joignable au 06 77 04 64 76.

PRIME 2025
Air Bois

Territoire Durable
PLAN CLIMAT
CATLP

jusqu'à 700 €*
Passez au chauffage à bois nouvelle génération !

200 primes à attribuer

Plus d'infos :
aggro-tlp.fr/prime-air-bois
*Sous conditions de ressources

tarbes lourdes pyrénées
Communauté d'agglomération

PRIME AIR BOIS

De retour en 2025

La Prime Air Bois de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est une aide financière destinée à l'achat de poêle, ou insert, comme système de chauffage pour ne pas recourir aux énergies fossiles.

Elle concerne également le remplacement des cheminées anciennes générations à foyer ouvert ou le remplacement de vieux poêles à bois. L'aide sera effective seulement pour l'acquisition d'appareils labellisés «**flamme verte**» de classe 7 étoiles, plus performants et surtout moins polluants

Le montant de la Prime Air Bois varie selon les ressources du foyer et seront attribuées dans la limite du budget alloué par la CATLP à cette opération, soit 100 000 euros et 200 dossiers à traiter.

Retrouvez toutes les informations sur aggro-tlp.fr/page/prime-air-bois

ATMO

Le point sur la qualité de l'air dans les Hautes-Pyrénées

Le jeudi 9 janvier, Dominique Tilak, directrice générale d'Atmo Occitanie, accompagnée de Jean-Claude Piron, vice-Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en charge de l'environnement et de la transition écologique, a présenté les résultats de la campagne de surveillance renforcée des particules et des composés issus de la combustion biomasse réalisée par Atmo Occitanie sur le territoire des Hautes-Pyrénées.

Un dispositif d'évaluation conçu pour suivre les polluants issus de la combustion de biomasse, a permis de mettre en exergue que les concentrations de particules fines dans l'air, ont un lien direct avec la combustion de biomasse, donc avec l'utilisation de dispositifs de chauffage au bois.

La CATLP, participe à un véritable effort de réduction de ces concentrations en particules fines, en inscrivant la Prime Air Bois dans son Plan Climat Air Energie Territorial depuis 2021.

La Prime Air Bois est une aide financière de la collectivité allant jusqu'à 700€, destinée à l'achat d'un dispositif de chauffage au bois performant labellisé «flamme verte 7 étoiles » garantissant une meilleure performance énergétique et de faibles émissions de particules.





AVIATION

Inauguration du Technocentre FLY'IN de DAHER

Vendredi 10 janvier 2025 avait lieu l'inauguration du 3^{ème} technocentre de Daher Fly'in en présence de monsieur le Préfet Jean Salomon, Gérard Trémège, Président de la CATLP, Didier Kayat, PDG de Daher, Christian Bachelier, Directeur Explorations et Technologies, et responsable du Technocentre FLY'in et bien d'autres présents. Assistait également à l'évènement, Monsieur Patrick DAHER en personne.

Ce « **centre d'innovation** » pour lequel la CATLP a apporté une aide financière sur l'aspect immobilier sera dédié à la décarbonation de l'aviation après les premiers pas encourageants du TBM à propulsion hybride-électrique **Eco Pulse**. Il intégrera notamment un laboratoire matériaux, des ateliers de prototypage rapide, un banc d'essais mécaniques, des bancs d'intégration des systèmes, la préparation et l'exploitation des essais en vol dans un souci de réactivité et d'adaptabilité pour rivaliser avec les grands groupes.

Ce projet, tourné vers les nuages, est également de plain-pied dans l'écosystème local avec des partenariats prévus avec l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, ALSTOM mais aussi plusieurs start-ups. Il fait partie intégrante du Campus Aéro-Adour, projet porté par l'UIMM Adour Occitanie et retenu par l'Etat au titre de l'appel à projet Compétences et Métiers d'Avenir.

Plus vieux avionneur du monde, Daher prouve une fois encore son attachement au territoire bigourdan en se plaçant aux avant-postes pour créer l'avion de demain.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES

Signature de l'acte II

Le 23 septembre dernier a eu lieu le lancement de l'acte 2 du Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes en présence notamment de Gérard Trémège, président de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, François Bayrou, président de Pays de Béarn (référénts élus), Marc Mesplarau et Dominique Mockly (référénts industriels) au pôle de formation Adour d'Assat.

Les objectifs affichés sont les suivants : **Mobilisation des acteurs** pour favoriser la collaboration entre entreprises, collectivités et institutions locales pour soutenir l'industrie, transition vers une industrie verte et le **développement des filières industrielles** pour renforcer les savoir-faire locaux et développer les filières porteuses.

Gageons que les résultats sur la période 2023-2027 seront à la hauteur des attentes !





FRANCE TRAVAIL OCCITANIE

Un nouveau collectif pour l'attractivité du territoire !

La Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a eu le plaisir d'accueillir le 30 octobre 2024 la journée attractivité recrutement animée par les équipes du Lab France Travail Occitanie.

Elle avait pour but de répondre à la question suivante: « **Que pouvons-nous faire pour rendre notre territoire plus attractif pour de nouvelles compétences tout en préservant nos ressources et nos talents** »?

Après les mots introductifs de madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Nathalie Guillot-Juin, Catherine Guilbaudeau, directrice territoriale de France Travail, Jean-Michel Ségnéré, Vice-président de l'agglomération en charge de l'attractivité et maire de Horgues, Mathieu Dejoux, Directeur général du CNER (Fédération des agences d'attractivité) ont posé le cadre théorique des différentes facettes de l'attractivité, l'illustrant avec les bonnes pratiques des autres territoires. L'animation des groupes basée sur une approche innovante d'intelligence collective, a permis aux personnes présentes de formuler des propositions opérationnelles pour répondre au thème posé.

Les actions suivantes ont été présentées devant des élus et des associations représentatives des entreprises :

- Imaginer des outils pour faire vivre le lien entre la Bigorre et les étudiants qui ont été formés sur le territoire ou qui en sont originaires afin de les encourager à y rester/venir.
- Mieux capitaliser sur la marque « ha-py » qui est désormais reconnue avec ses déclinaisons HaPy Saveurs et HaPy Santé (notamment grâce au travail d'Ambition Pyrénées) et utilisée aussi par l'Académie Industrielle HaPy - Ecole de Production
- Décliner un «HaPy accueil» pour accueillir les nouveaux arrivants, avec accueil téléphonique et ressources disponibles.
- Ambassadeurs des Hautes-Pyrénées pour accueillir les nouveaux arrivants qui pourraient se retrouver au cours d'une soirée annuelle, pour créer un sentiment d'appartenance.

Que pouvons-nous faire pour rendre notre territoire plus attractif ?

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/RECHERCHE

Des doctorants mis à l'honneur

Le 15 octobre 2024, la Commission enseignement supérieur et son président Gilles CRASPAY ont décidé de mettre à l'honneur cinq Doctorants ayant reçu un soutien de la Communauté d'agglomération.



En effet, la CATLP a compétence en matière d'enseignement supérieur et recherche. Cela lui permet d'apporter un co-financement à hauteur de 5000€ par an pendant 3 années pour des thèses de doctorat qui ont un lien avec les besoins du tissu économique local. Cela peut porter sur des thèses classiques ou bien sur des thèses dites « **CIFRE** » qui sont réalisées en entreprises.

La diversité des thèmes et des sujets retenus, au cœur des enjeux de demain, attestent de la vivacité intellectuelle de nos jeunes chercheurs locaux : matériaux biosourcés, réduction de la fissuration des mortiers, isolants éco-conçus, réalité virtuelle et intelligence artificielle etc...

Par ce soutien aux thèses et à celui autour du pôle universitaire tarbais qui entre dans une nouvelle dimension depuis la création de l'UTTOP (Université de technologie Tarbes Occitanie Pyrénées), la CATLP s'installe comme un acteur de premier plan de la recherche en Occitanie.

Chemins de randonnées, paysages à couper le souffle, coins insolites ou encore fiertés locales vous attendent sur notre territoire.

Nous vous proposons un extrait à chaque numéro de #AggloTLP magazine.

Amoureux du territoire, n'hésitez pas à nous partager vos clichés, témoignages d'aventure ou découvertes en nous mentionnant sur les réseaux sociaux.

GR101, LE CHEMIN DE LOURDES



ARMAGNAC
D'ARTAGNAN

LOURDES
Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES

tarbes
lourdes
pyrénées

Cœur Sud-Ouest
Hautes Pyrénées 2 Mont

Le GR 101 est une invitation à un voyage unique entre vallons pyrénéens, le long de l'Adour, rivière emblématique, à travers forêts, coteaux, et panoramas spectaculaires sur la chaîne des Pyrénées. Ce chemin relie harmonieusement la plaine à la montagne, offrant une expérience à la fois festive, gourmande et patrimoniale au cœur de la nature.

Avec une longueur de 142 km, le GR 101 débute à Nogaro (Gers) et se termine au Col de Saucède, 30 km après Lourdes. Ce parcours permet aux pèlerins de rejoindre le chemin du Puy (GR65) à Lourdes en passant par le GR 653. Ceux qui souhaitent poursuivre leur pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle pourront bifurquer vers le chemin du Piémont (GR78) en direction de Saint-Jean-Pied-de-Port, ou emprunter le chemin Henri IV (GR782) en direction de Pau.

Un projet fédérateur pour le développement local

La réflexion de la mise en valeur du sentier de l'Adour de Nogaro à Maubourguet a fait émerger une démarche

menée depuis plus d'un an par HPTE, l'Office du Tourisme du Pays du Val d'Adour et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour proposer une action destinée à renforcer l'attractivité du GR101 ainsi que valoriser et promouvoir les territoires par lesquels il passe.

Ce projet conduira à la naissance du Chemin de Lourdes en juin 2025 pour permettre à des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle de rallier Lourdes depuis le chemin du Puy au niveau de Nogaro ou le GR653 au niveau de Maubourguet.

Développer une offre d'hébergement

Afin de soutenir le développement de ce nouveau parcours, des hébergements adaptés ont été créés dans deux communes clés : Azereix et Saint-Lézer.

- À Azereix, une grange a été réhabilitée pour offrir un hébergement moderne et confortable.
- À Saint-Lézer, le prieuré a été rénové pour accueillir les pèlerins dans un cadre historique et authentique.

Ces deux lieux, bien que différents, se complètent pour offrir une expérience riche et variée aux visiteurs. L'accompagnement de l'Agence des Pyrénées a permis de construire une offre cohérente, intégrant des services innovants tels que des plats traiteurs en libre-service ou des systèmes de gestion autonome (boîtiers à clés, paiements dématérialisés).

Promotion et labellisation

Le projet bénéficie du soutien du Département, de la Région et de la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées. L'Office de Tourisme du Pays du Val d'Adour, en partenariat avec celui de Lourdes, assure la promotion des hébergements grâce à une plateforme en ligne (<https://www.coeursudouest-tourisme.com/preparer-mon-sejour/randonnee/gr101/>) dédiée, permettant la réservation, le paiement, et la synchronisation des plannings.

De plus, les hébergements répondent aux critères de la charte de l'Agence Française des Chemins de Compostelle, facilitant ainsi leur labellisation et leur référencement sur des plateformes spécialisées, offrant une visibilité nationale et internationale.

Une expérience inoubliable

Le GR 101 invite à la découverte de paysages exceptionnels, entre vallées verdoyantes, collines ondulantes et villages pittoresques. Ce chemin est une véritable porte ouverte sur des panoramas à couper le souffle, renforçant l'attractivité de notre territoire tout en dynamisant les activités locales.

Ce projet interterritorial promet de belles retombées économiques et touristiques pour la région.

CONTACT OFFICE DU TOURISME

13 place des Arcades 65270 Saint-Pé-de-Bigorre
Tél. : 05 62 41 88 10
ot.saintpedebigorre@gmail.com
www.saintpedebigorre-tourisme.com

#EXPRESSION

Ambition Nouvelle pour l'agglomération

Projet de contournement Nord de Tarbes : une volonté manifeste !

Quel automobiliste ne s'énerve pas dans la circulation trop dense du nord de l'agglomération tarbaise ? Cette situation pourrait bientôt changer. A l'unanimité, le Conseil Communautaire a voté fin novembre la prise de compétence « cofinancement avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées du contournement Nord » de l'agglomération tarbaise. Ce projet routier est porté par le Département. Il est une nécessité pour les habitants du bassin de vie comme pour l'ensemble des usagers de la RN21, quelles que soient les raisons de leur déplacement, aussi bien professionnels que privés. Ce contournement contribuera à la poursuite d'un schéma structurant des déplacements routiers à l'échelle de l'ensemble de l'Agglomération. L'unanimité de l'Assemblée en témoigne. Mais dans un contexte financier contraint, les choix budgétaires devront tenir compte de cet engagement à cofinancer cette réalisation. Ainsi, notre Conseil Communautaire témoignera d'une réelle solidarité territoriale par sa volonté de participer à un aménagement routier extrêmement utile pour améliorer et sécuriser une partie importante du tissu urbain Est de l'agglomération tarbaise.

Votre Groupe Divers Gauche à la Communauté d'agglomération.

Groupe Communistes Républicains et Citoyens

Quel budget pour notre agglomération ?

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, notre groupe a été le seul à exprimer ses inquiétudes quant à la construction du budget. Nous craignons que les différents gouvernements qui se succèdent, cherchent à accuser les collectivités territoriales de creuser la dette. C'est un comble quand on sait que ce sont eux qui ne cessent d'imposer des charges nouvelles aux collectivités, or elles sont dans l'obligation de présenter un budget à l'équilibre. C'est un comble alors que l'agglomération devrait massivement avoir les moyens d'investir dans les transports en commun, la transition écologique, lutter contre les déserts médicaux et les précarités. Au lieu de ça, ce sera bien plus de 2 millions d'euros qui seront ôtés de notre budget. De quoi s'inquiéter, c'est sûr !

Les élu.e.s du groupe CRC (Communistes Républicains et Citoyens)





.....

Retrouvez bientôt la nouvelle parution de l'Agenda culturel pour prendre connaissance de tous les événements de vos bibliothèques et ludothèque du réseau de lecture publique. Il sera disponible dans tous les équipements de l'agglo et, comme d'habitude, en ligne sur bibliotheques.agglo-tlp.fr

Agenda culturel

des médiathèques en réseau

Bon plan...

MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU

Découvrez la **Navette**

C'est nouveau ! Le réseau des bibliothèques de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées propose à ses usagers de pouvoir rendre les documents empruntés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

EMPRUNTEZ ET RENDEZ OÙ VOUS VOULEZ !

Simplifiez-vous la vie grâce au service de navette : restituez et faites venir les documents dans la bibliothèque de votre choix !

Ce service prend appui sur une navette qui dessert les bibliothèques suivantes :

- **Tarbes** – Médiathèque Louis Aragon
- **Tarbes** – Bibliothèque Nelson Mandela
- Médiathèque de **Lourdes**
- **Aureilhan** – Médiathèque Jules Laforgue
- **Séméac** - Bibliothèque Albert Camus
- **Barbazan** – Bibliothèque Paulo Coelho
- **Bordères/Echez** – Bibliothèque Claude Nougaro
- **Soues** – Bibliothèque Nathalie Sarraute
- **Ibos** – Bibliothèque Daniel Pennac

Vous pouvez également réserver un document, qu'il soit disponible ou emprunté, sur le site internet ou auprès de votre bibliothécaire et le retirer dans la bibliothèque de votre choix.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Soit je demande à mon bibliothécaire de faire mes réservations. Elles seront ensuite acheminées vers la bibliothèque de mon choix. Je serai prévenu par mail ou par courrier que mes réservations sont à ma disposition, prêtes à être retirées.

Soit je réserve moi-même en ligne mes documents directement en me connectant avec mon numéro adhérent et mot de passe sur le site bibliotheques.agglo-tlp.fr Je sélectionne alors moi-même la bibliothèque dans laquelle je souhaite récupérer mes documents choisis, parmi celles du réseau. Je serai prévenu par mail ou par courrier que mes réservations sont à ma disposition, prêtes à être retirées.

bibliotheques
.agglo-tlp.fr

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Abonnez-vous, c'est gratuit !

Les 10 bibliothèques et la ludothèque de votre agglomération vous proposent un abonnement gratuit et illimité !

Livres, BDs, mangas, revues, CDs, jeux de société, jeux vidéo... profitez de l'offre culturelle des établissements.

Et pour rester connecté où que vous soyez, empruntez une liseuse numérique. Des centaines de références récentes sont disponibles.



+ d'infos sur agglo-tlp.fr
& nos réseaux



AggloTLP

GRATUIT!

**ABONNEZ-VOUS,
C'EST GRATUIT
ET ILLIMITÉ**

**10 BIBLIOTHÈQUES
1 LUDOTHÈQUE**



**tarbes
lourdes
pyrénées**
Communauté
d'agglomération

**PLUS D'INFORMATIONS SUR
bibliotheques.agglo-tlp.fr**